DÉCEMBRE 2018

SAINT-CLAUD

Bulletin d'informations municipales

infos

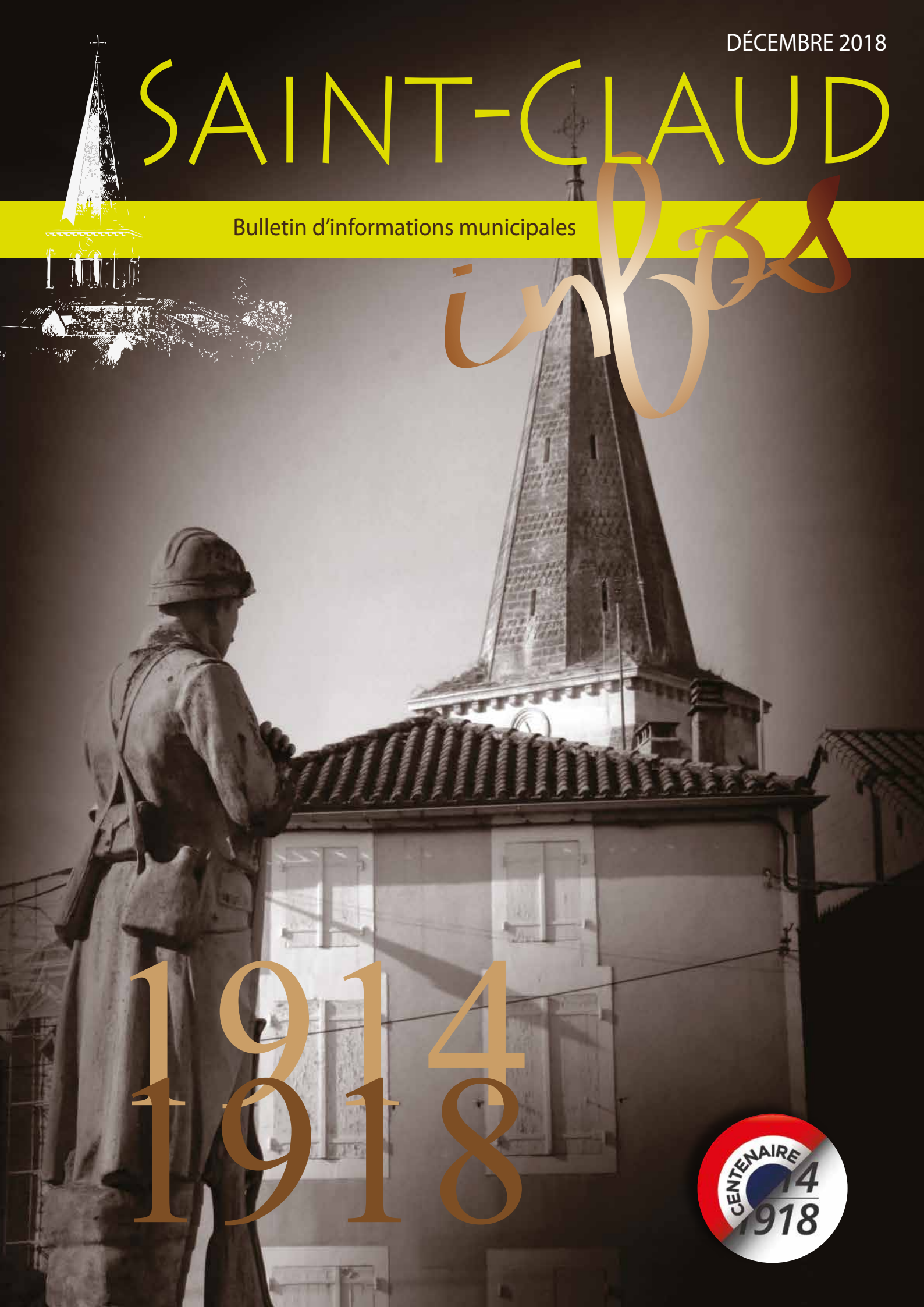

1914
1918

CENTENAIRE 14 1918

Comme chaque année nous renouvelons nos REMERCIEMENTS :

- A l'ensemble des employé(e)s municipaux pour leur engagement et leur disponibilité.
- Aux associations et à tous les bénévoles qui animent notre commune par leurs diverses manifestations et assurent l'ouverture du point info .
- Aux artistes qui permettent les expositions installées à la mairie et au Point Info.
- A Jacques Baudet qui apporte son concours aux manifestations liées au patrimoine et à l'histoire de Saint-Claud.
- Aux enfants, à leurs parents et aux enseignants dont l'investissement est indispensable à la vie de la commune.
- Aux jeunes gens qui s'impliquent dans le CMJ.
- A toutes les personnes qui manifestent régulièrement leur soutien au cours des actions menées par la municipalité.
- A M^{me} Montauban, pour sa présence à tous les événements de notre commune qu'elle rapporte dans ses articles de la Charente Libre, ainsi que pour ses photos qui nous permettent de compléter ce bulletin.
- A Christopher Pearson pour la photo de couverture

SOMMAIRE

Remerciements - Vœux 2018	p 2
Mot du maire	p 3
Réunions du conseil municipal	p 5
Travaux réalisés en 2018 - Prévisions 2019	p 10
Budget 2018	p 12
Vie de la commune	p 13
Mots des associations	p 18
Calendriers des manifestations	p 23
Pages ouvertes	p 24
Informations communales	p 26

M. Dubuisson, 1er adjoint, a eu le plaisir d'officier pour la 1ère fois à un mariage.
Comment faire autrement quand il s'agit de sa fille...
Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

SIGLES et ABREVIATIONS

CdC :	Communauté de Communes
PMR :	Personnes à Mobilité Réduite
SDEG16 :	Syndicat Départemental d'Electricité Générale
ADA :	Agence Départementale de l'Aménagement
ATD16 :	Agence Technique Départementale
DDT :	Direction Départementale du Territoire
SIAEP :	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
FDAC :	Fonds Départemental d'Aide aux Communes
FCTVA :	Fonds de Compensation de la TVA (remboursement partiel)
PLUI :	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
DRAC :	Direction Régionale des Affaires Culturelles

Monsieur le maire et le conseil municipal
vous invitent à la salle des fêtes
le vendredi 11 janvier 2019 à 18h30
pour vous présenter leurs vœux du nouvel an.

Directeur de publication : Joël BAUDET
Rédaction : Paulette JOLY et Sylviane BRISARD
Photos : Mairie Saint-Claud
Edition décembre 2018 - Impression en 600 exemplaires
Création et impression : Imprimerie MEDIAPRINT & Cie Chasseneuil-sur-Bonnieure

Le mot du maire

2018, année de travaux importants

Fin de l'assainissement, travaux de voirie, restauration des trottoirs rénovation de la salle des fêtes, 2e tranche des travaux de l'église, ces travaux ont généré quelques désagréments dans notre vie quotidienne et nous vous remercions de votre compréhension.

Pour 2019, *l'étude de l'aménagement du bourg est lancée, la maîtrise d'œuvre choisie. Nous avons choisi d'étaler cette étude sur une année afin d'associer la population à l'élaboration de ce projet.*

Dans la perspective du développement de la fibre optique, nous travaillons à la dénomination et la numérotation de toutes les rues et villages.

La commune est inscrite dans un programme national pour le renouvellement du numérique en milieu scolaire afin de permettre à nos enfants de se familiariser avec les nouvelles technologies et d'être ainsi mieux préparés pour l'avenir.

Notre projet Tiers Lieu avance. Un comité d'animation a été créé et nous avons pu déposer un projet auprès de la région afin d'obtenir une aide à l'installation de cet endroit.

Dans la perspective des économies d'énergie, nous avons renouvelé notre éclairage public. Pour aller un peu plus loin, nous avons prévu une extinction totale quelques heures dans la nuit.

Nous avons à cœur de maîtriser notre budget de fonctionnement pour pouvoir continuer à investir sans pour cela augmenter la fiscalité.

En cette période de tension et de malaise dans la population, il est important pour nous de poursuivre notre programme d'amélioration et de développement de notre commune sans pour autant augmenter les charges de chacun.

Nous venons de fêter le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, il serait dommage de finir 2018 dans la violence.

J'espère sincèrement que nos concitoyens seront entendus, que chacun retrouve un peu de sérénité afin de commencer 2019 dans le meilleur des mondes.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2019.

Le Maire, Joël Baudet

Réunions du conseil municipal

Les membres du conseil municipal vous rappellent que les délibérations sont publiques et que toute personne peut y assister mais ne peut intervenir au cours des débats, sauf sur invitation du maire. Les procès-verbaux des réunions peuvent être librement consultés à la mairie ou sur le site internet de la mairie *www.saintclaud.fr*.

27 décembre 2017

- Sous-traitance du chantier du réseau d'assainissement. Monsieur le maire présente la déclaration de l'entreprise ERCTP, en charge des travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable, pour la sous-traitance de la réfection des chaussées par la société GUILLEBAUD pour un montant de 75 000 €. ***Accepté à l'unanimité.***

- Entretien et réparation des prises incendie

Monsieur le maire explique que le SDIS qui assurait jusqu'alors ces prestations ne les renouvelle pas. Il convient de trouver un autre prestataire et de signer une convention pour cet entretien. L'entreprise SAUR propose ces services avec, annuellement, vérification du fonctionnement et remise en état des équipements + brossage et peinture (option 1 : 175€/poteau, 1ère année incluse dans le forfait) + désherbage (option 2 : 136€/poteau) et, tous les 2 ans, contrôle de la pression statique et du débit 1 bar (70€/poteau). L'entretien mécanique indispensable doit être assuré par une entreprise spécialisée et la SAUR a une parfaite connaissance du réseau d'eau. Le temps de nettoyage ne peut matériellement pas être ajouté aux missions des agents municipaux. Au vu de ces conditions, le conseil accepte ***à l'unanimité*** la signature d'une convention avec la SAUR pour l'entretien des 19 poteaux de la commune avec les 2 options proposées.

- Ancienne trésorerie. M. Baudet expose que le prix de vente estimé est très inférieur au montant espéré, sans compter les frais engendrés pour l'entretien du bâtiment pendant le délai d'une éventuelle vente. Compte tenu du projet d'installation d'un Tiers-Lieu (espace de travail partagé par des entrepreneurs locaux) et de la demande de locaux par les associations « Air du Son » et « Sport et Loisirs », la maison étant déjà doté de tous les équipements nécessaires, il propose de répartir les espaces entre les associations et le tiers-lieu. *NB : au vu des charges incombant désormais à la mairie, les associations ne bénéficieraient plus de leur subvention annuelle.* ***Accepté l'unanimité.***

13 février 2018

- Salle des fêtes

* Monsieur le maire expose que les travaux de mise au norme PMR ont débuté fin 2017. Dans le but d'éviter d'ouvrir puis de refermer la salle au public et compte tenu de la possibilité de gérer les frais engendrés grâce aux subventions et au recours à des prêts relais, il est souhaitable d'enchaîner les travaux prévus pour la 2ème tranche (isolation). Subventions attendues : Etat, DETR 25% 39461€ et DSIL 35% 55 245€ ; Département 9% 14 000€. Restent 49 137€ à la charge de la commune. Prêt pour l'engagement de la 2e tranche, 270 000€, organisme retenu : Banque Postale. En attente du remboursement du FCTVA (2 ans) pour les travaux de l'église et de la salle des fêtes un prêt relais de 100 000€ a été contracté auprès de la Banque Postale. D'autres demandes de subventions seront émises en 2018. Le conseil approuve ces choix à l'unanimité.

* Avenant au marché initial : Pour des raisons de solidité il a été demandé de remplacer le plancher bois par une chape béton sous les sanitaires de la salle. La plus-value s'élève à 899€. ***Accepté à l'unanimité.***

- Prévision d'investissement 2018 : voir budget

- Compétence de la CdCCharente Limousine : Gestion des Milieux Aquatiques et risques d'Inondation (GEMAPI) qui succède obligatoirement au syndicat Son/Sonnette. Ce transfert de compétence implique un financement communautaire, d'où la création de la taxe communautaire GEMAPI. La gestion des cours d'eau reste confiée aux syndicats préexistants sous le contrôle de la CdC ; ainsi le syndicat Son/Sonnette garde son bureau à la mairie de St-Claud. ***Accepté à l'unanimité.***

29 mars 2018

- Vote des comptes administratifs 2017. ***Accepté à l'unanimité.***

- Vote des Taxes 2018. M. le maire expose que l'équilibre budgétaire de la commune est maintenu et il propose de ne pas modifier les taux des taxes locales pour 2018.

* taxe d'habitation : 16,50%
* taxe foncière bâti: 18,50%
* taxe foncière non bâti : 55,70%
* taxe CFE : 20,30%

Accepté à l'unanimité.

- Vote du budget primitif 2018 : *accepté à l'unanimité.*

- Eclairage publique. M. Baudet soumet au conseil la proposition du SDEG16 de changer les horloges par un système sensible à la luminosité qui serait plus économique pour un coût de 6 687 €. Jusqu'à présent la nécessité de régler la programmation des horloges 2 fois/an coûtait 1000€/an. ***Accepté à l'unanimité.***

24 mai 2018

- Convention accueil de loisirs. M. le maire rappelle les conventions existantes avec le CALC de Chasseneuil et le Centre Social de Roumazières. Certains enfants domiciliés et scolarisés à St-Claud fréquentent le CALC de Champagne-Mouton. Il convient donc de signer une convention identique (5€/enfant/jour de présence) avec ce centre. ***Accepté à l'unanimité.***

- Centrale d'achat. M. Baudet propose d'adhérer au 1/09/18 à la centrale d'achat AGAP'Pro pour le service de restauration scolaire. L'adhésion est gratuite et la plupart des fournisseurs actuels sont déjà adhérents. Cela permettrait une économie sur le coût des denrées. ***Accepté à l'unanimité.***

- Piscine. Il convient de déterminer les dates d'ouverture et les tarifs ; M. le maire propose de reconduire les tarifs et la carte préférentielle (adultes et enfants 20 entrées pour 20 €) pour les habitants de la commune. Il précise ensuite les travaux indispensables à réaliser avant l'ouverture (pédiluve, peinture, petites réparations,...). Il faut de plus lancer le recrutement d'emplois saisonniers : un maître-nageur et 2 agents d'accueil (attribués successivement en juillet puis en août et ouvert en priorité à des jeunes étudiants de la commune). ***Accepté à l'unanimité.***

26 juillet 2018

- Recrutement d'un employé. Le poste d'ATSEM pour la GS n'ayant pu être pourvu par un(e) titulaire du diplôme, il est proposé de recruter un agent contractuel, titulaire du CAP Petite Enfance, pour une durée de 3 ans. ***Accepté à l'unanimité.***

- Restauration scolaire. M. le maire expose que la commune peut bénéficier d'une prestation « conseil en matière de diététique et d'hygiène alimentaire » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour un coût de 200€/an. Il propose d'y faire appel pour l'élaboration des menus de la cantine pour l'année scolaire 2018/2019. ***Accepté à la majorité (1 abstention).***

- Plan de lutte contre les frelons asiatiques. Le Conseil Municipal ***décide à l'unanimité*** de maintenir le dispositif en vigueur depuis 2016 : destruction des nids actifs du 15 juin au 15 octobre, participation financière des particuliers à hauteur de 50%.

- Aménagement du bourg. Suite à l'accord du conseil pour le lancement de la maîtrise d'œuvre et pour l'étude de l'aménagement du bourg, M. Baudet présente les offres reçues. La SARL Amplitudes et Paysage24 de Montpon Ménestrol est ***retenue à l'unanimité*** (coût total : 82 750€)

- Voirie. M. Le maire détaille les travaux à réaliser :

* FDAC (Département, CdCCL et commune). Réfection et aménagement du carrefour RD951, Maison Rouge, Chez Robinet, chez Pontois et une partie de l'aménagement du carrefour de Négret. Coût : 21 000€.
* Travaux complémentaires (commune). Finalisation du carrefour de Négret et réfection de la voie communale n°6 : de l'église au carrefour de la route Chez Robinet (reprofilage et revêtement sur la longueur totale (1,350km) pose de bordures. L'entreprise retenue est la SA SCOP STPR pour un montant de 40 066€. M. Dubuisson ajoute que l'ancienneté du pont sur la voie n°6 engendre des risques de dégradations dues au passage de véhicules lourds ; les conséquences seraient supportées par la commune. Il propose de limiter l'accès de la voie aux véhicules de -19tonnes. Pour cela il est nécessaire de contacter les services de la DDT, seule apte à évaluer les risques potentiels. ***Accepté à l'unanimité.***

- Eclairage publique, SDEG16. M. le maire rappelle que la commune a souhaité participer à la campagne de suppression des lampadaires à vapeur de mercure dans le cadre des mesures d'économie d'énergie et du développement durable. Il présente le plan de financement des travaux pour les 52 lampes concernées. Coût : 19 124€. Participation du SDEG16 : 13 916€ ; commune : 5 208€. ***Accepté à l'unanimité.***

- Information : péril imminent. Chez Chadiat, un bâtiment a fait l'objet d'un arrêté de péril imminent le 18/04/18. Le propriétaire étant introuvable, les travaux ont été faits par une entreprise locale au frais de la commune (qui serait responsable en cas d'accident). Coût : expertise, 1132€ ; travaux,4 391€.

- Subvention exceptionnelle. L'association « le chant des possible » a sollicité la mairie afin de renouveler l'organisation d'un spectacle à « la Combe » au mois d'octobre. M. le maire rappelle que la même demande en 2017 leur a permis de produire avec succès un spectacle de qualité. Le conseil décide ***à l'unanimité*** une subvention exceptionnelle de 300€.

20 septembre 2018

- Salle des fêtes. M. Baudet informe que la réception des travaux a été faite le 1er Août 2018 et que la salle a pu être remise en location après les travaux de nettoyage assurés par les employés municipaux. Compte tenu des modifications apportées et du coût de certains équipements (cartouches de désenfumage, vidéoprojecteur,...) il convient de modifier le règlement intérieur et la convention de la location de

la salle. Il précise qu'un état des lieux strict devra être effectué à chaque location et que, pour des raisons de disponibilité, il sera confié à un agent municipal. ***Accepté à l'unanimité.***

- Restauration de l'église

2e tranche.** M. le maire rappelle que la 1ère tranche a été achevée en juillet 2017, mais qu'elle a révélé des dommages plus importants que prévus (glacis et contreforts). Les travaux nécessaires ont alors été reportés sur la 2ème tranche, induisant un principe de moins-value/plus-value. Il précise que ces défauts étaient imprévisibles avant le démontage et que l'entreprise DAGAND ATLANTIQUE propose donc un avenant de 28 664€ HT. ***Il présente le budget modifié de la 2e tranche de travaux.

Lot 1 : 112 563€ HT + 28 737€ HT ;
Lot 3 : 14 270€ HT ;
Lot 4 : 42 550€ HT ; MO suite à l'avenant : 8 060€ HT.
Total : 247 417€ TTC.

Subventions :
- DRAC 42 000€ ;
- Département 41 741€ ;
- Sauvegarde de l'Art Français 9 000€.

Total : 92 741€.
Autofinancement : 114 89€.

***3e tranche.** M. le maire propose de lancer les travaux de mise en accessibilité PMR, en relation directe avec les travaux de rénovation des façades (2e tranche). Un projet a déjà été réalisé par l'architecte et doit être finalisé. Proposition de maîtrise d'œuvre : 3 072€ TTC.
Accepté à l'unanimité.

- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017. Ce rapport est public et consultable en mairie et sur son site internet. ***Adopté à l'unanimité.***

-Modification du temps de travail d'un agent d'entretien. M. le maire expose qu'avec la création du tiers lieu et la rénovation de la salle des fêtes il serait souhaitable d'y instaurer un ménage régulier. Pour l'assurer, il propose d'augmenter le temps de travail d'un poste d'agent d'entretien de 13h à 20h hebdomadaires. ***Accepté à l'unanimité.***

31 octobre 2018

- Projet éolien de Cellefrouin. Suite à la clôture de l'enquête publique concernant ce projet, l'avis de la municipalité de Saint-Claud, incluse dans le périmètre de 6 km, est sollicité. M. le maire présente les éléments du projet et demande à chacun de se prononcer : ***1 contre ; 3 pour ; 6 abstentions***.

- Commission de contrôle des listes électorales. 2 membres du conseil municipal doivent être nommés à cette commission ; M. Baudet précise qu'il ne peut s'agir ni du maire ni des adjoints. MM. Thierry Frétillière (titulaire) et Mickaël Gillardeau (suppléant) sont nommés ***à l'unanimité.***

- Tarifs des services et locations proposés par la commune. M. le maire propose de maintenir les tarifs 2018 (consultables en mairie et sur le site internet de la commune). Il suggère d'instaurer un tarif de 100€/an pour les associations hors commune qui utilisent la salle des fêtes à l'année. ***Accepté à l'unanimité.***

- Acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière. L'ATD16 propose un logiciel qui permet de gérer beaucoup plus rapidement les recherches pour un montant de 1 670€ (maintenance annuelle 470€). ***Adopté à l'unanimité.***

POINTS ABORDES AU COURS DE PLUSIEURS REUNIONS DU CONSEIL

RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

Les travaux sur les canalisations ont été achevés au printemps. Ils ont été suivis par la réfection des voies de circulation, des zones de stationnement et des trottoirs sur les zones concernées. Il sera nécessaire dans les années à venir de les compléter par des rénovations dans les rues V. Hugo, commandant Laplante et Gambetta. Un aménagement est également envisagé pour alléger la charge de la station de relevage de Champlape. Tout est mis en œuvre pour que ces travaux soient réalisés avant la finalisation du projet d'aménagement du bourg.

AMENAGEMENT DU BOURG

Le marché de maîtrise d'œuvre du projet a été confié au bureau d'étude « Amplitude et Paysage 24 ». Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec la participation des représentants des services départementaux et des déplacements sur site. M. le maire et ses adjoints ont également rencontré MM. F. Bonnaud et J. Sourisseau, Président

et Vice-Président du Conseil Départemental pour leur présenter l'avancée du projet et insister sur la nécessité de la création du barreau routier entre les routes de Cellefrouin et Champagne Mouton. Ils ont prêté une oreille attentive à nos arguments et vont demander une estimation financière des 2 options possibles. Une réunion sera ensuite programmée avec les services de l'ADA et le Vice-Président du Conseil Départemental en charge de la voirie.

CHEMINS

Monsieur le maire expose au CM que plusieurs situations déjà validées sont en cours de résolutions (ventes, échanges). Il propose qu'après finalisation de ces dossiers, aucune vente ne soit plus réalisée (sauf situation exceptionnelle et justifiée) dans le but de préserver le tissu de haies, la protection des cours d'eau et des cheminements existants. ***Accepté – 4 abstentions.***

Travaux réalisés au cours de l'année 2018
par les employés municipaux

Entretien courant :

- Fauchage et élagage sur les voies communales.
- Aménagement et entretien, fleurissement des espaces communaux.
- Entretien des bâtiments municipaux.
- Entretien des aires de repos et du rond-point (convention avec le Département).
- Entretien des chemins de la commune.
- Faucardage des roseaux de la station d'épuration.
- Entretien courant de la piscine.
- Entretien quotidien des sanitaires publics.
- Nettoyage quotidien des trottoirs et caniveaux.

Travaux divers

- Poursuite de l'aménagement central du rond-point.
- Aménagement de l'aire de jeux (bancs, tables, poubelles).
- Désherbage manuel et engazonnement du cimetière de Saint-Claud.
- Pose des pavés autobloquants du carrefour de la place Sadi Carnot et création d'une jardinière.

- Isolation des combles, pose de parquets flottants, peintures et aménagements dans les locaux de l'ancienne trésorerie.
- Salle des fêtes après travaux. Intérieur : nettoyage du parquet, de la cuisine et des sanitaires. Extérieur : nettoyage et ajustements sur la terrasse, remblai de terre et engazonnement le long de la terrasse, nettoyage et traitement du mur Est.
- Réparation de chemins : les Carmagnats et du Maine Pinaud aux « poubelles ».
- Fabrication de plots béton (fermeture des rues lors des manifestations).

Travaux réalisés par des entreprises

- Réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable route de Confolens, rue F. Daigueplats, place Sadi Carnot - entreprise ERCTP.
- Réfection des voies, des zones de stationnement et des trottoirs de la place Sadi Carnot à l'ancienne gendarmerie et de la rue Victor Hugo jusqu'à la rue chez Marouteau - entreprise Guillebaud.
- Rénovation de la salle des fêtes, 1ère et 2e tranches, et réfection des sanitaires publics : entreprise Trarieux (Gros œuvres), Action Bois (Bardage bois, menuiseries intérieures), Gagnadour (menuiseries extérieures), Divernet (carrelage), EURL Simon Noble (serrurerie), Renauplâtre (isolation), Rateau (peinture, sols souples), CFA Regnier (Plateforme PMR), Bernard Climatique (plomberie sanitaire ventilation), Eiffage Energie (électricité).
- Voirie : entreprise STPR.
- Remplacement de lanternes par le SDEG 16.
- Interventions régulières des artisans locaux en fonction des besoins de réparation et d'entretien courant non réalisables par les employés.
- Réparations à la piscine (bâche tampon) : entreprise DST.

Travaux en cours

- Restauration de l'église, 2e tranche : rénovation des façades
- Etude globale de l'aménagement du bourg.
- Elaboration du PLUI (en remplacement de la carte communale) avec la CdC Charente Limousine
- Réaménagement des espaces de travail de la mairie
- Désherbage et engazonnement du cimetière de Négret
- Réfection des voies du lotissement Clos Galine courant 2019
- Recherche de l'origine des fuites à la piscine

PRÉVISION DE TRAVAUX (calendriers et budgets non définis)

- Restauration de l'église, 3e tranche : accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Poursuite de l'aménagement pour les Personnes à Mobilité Réduite à l'école (cour de la maternelle et sanitaires de l'élémentaire).
- Travaux de restauration de la piscine (étanchéité des bassins).
- Réhabilitation des sanitaires de l'aire de jeux (aménagement PMR).
- Aménagement d'une aire de service camping-car.

Comptes administratifs 2018

BUDGET GÉNÉRAL COMMUNE

FONCTIONNEMENT DEPENSES 777 166 €

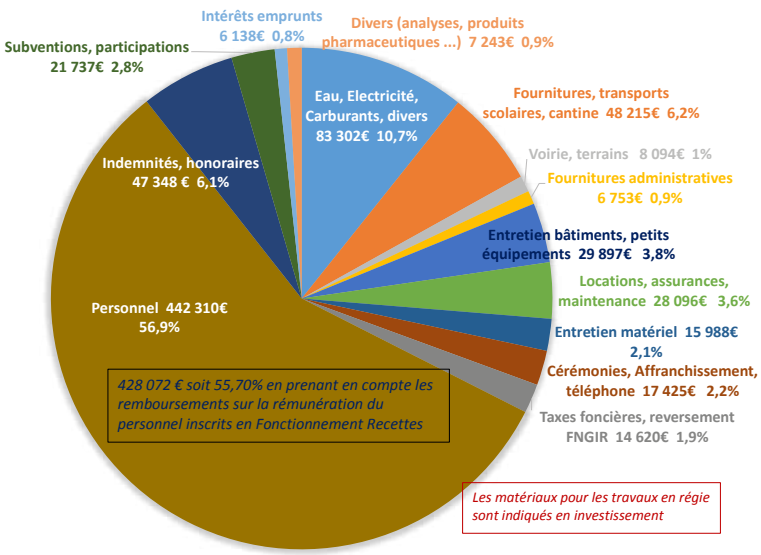

FONCTIONNEMENT RECETTES 2018
952 968 €

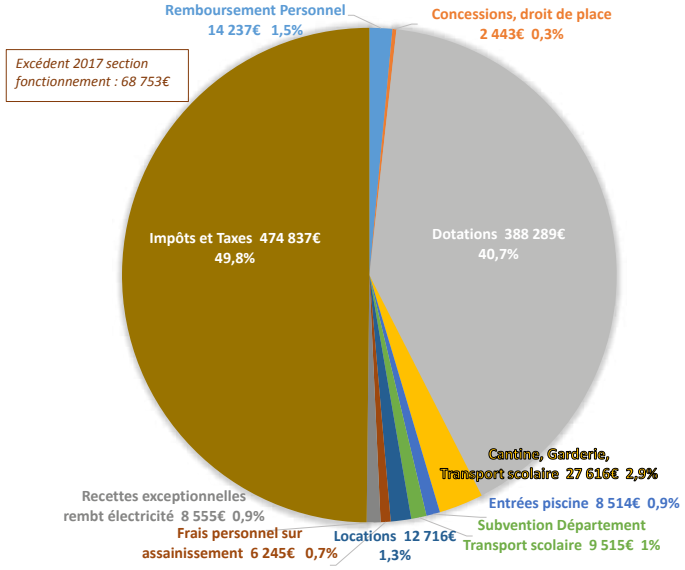

INVESTISSEMENT DEPENSES 575 425€

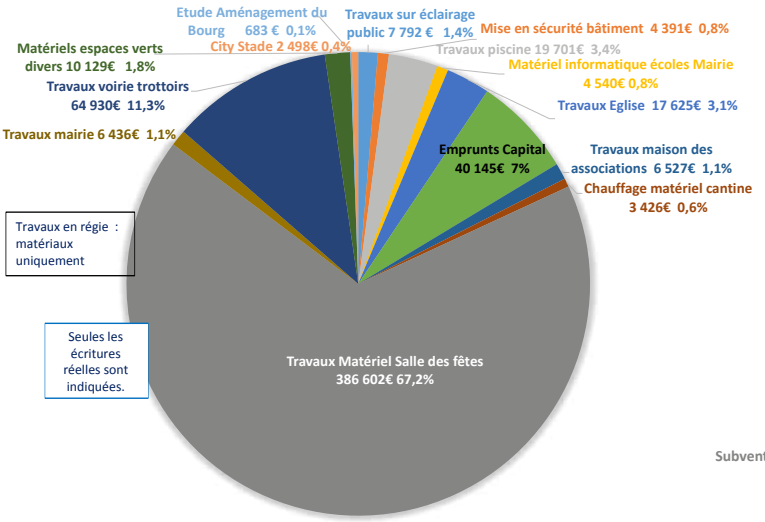

INVESTISSEMENT RECETTES 2018
665 702 €

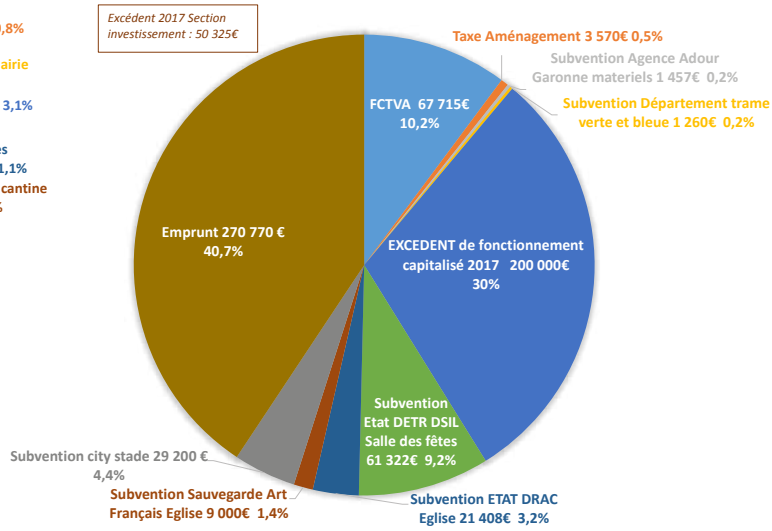

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT :

INVESTISSEMENT			
Dépenses	**450 620 €**	**Recettes**	**474 862 €**
- Emprunt capital :	11 408 €	- Dotation aux amortissements :	21 731 €
- Amortissement subvention	6 305 €	- FCTVA :	1 223 €
- Maîtrise d'œuvre travaux réseau rue F. Daigueplats, pl Sadi Carnot	432 907 €	- Excédent capitalisé :	10 000 €
		- Emprunt :	125 000 €
		- Subvention Département :	37 610 €
		- *Excédent de la section 2017 :*	*279 298 €*
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	**55 372 €**	**Recettes**	**116 634 €**
- Redevance Ag. Adour Garonne :	8 623 €	- *Redevance :*	*52 650 €*
- Frais divers (Entretien réseaux, EDF...) :	14 343 €	- *Redevance Ag.Adour Garonne*	*8 046 €*
		- *Prime épuration*	*9 508 €*
- Emprunt intérêts :	4 430 €	- *Amortissement subvention*	*6 305 €*
- Dotation aux amortissements	21 731 €	- *Excédent de la section 2017*	*40 125 €*
- Personnel communal	6 245 €		

La vie de la commune

Nous avons perdu cette année un de nos doyens, figure incontournable de Saint-Claud. Nous souhaitons lui rendre hommage pour son investissement dans la vie de la commune et auprès de ses habitants par ses initiatives personnelles ou au sein du milieu associatif. Peut-être s'est-il envolé avec les pigeons qu'il aimait tant ? Merci Freeland...

«Mariage 1900» le 23 octobre 2010

COMMERCES

Nous souhaitons la bienvenue et une pleine réussite à M. et Mme Masson qui ont repris les rênes du Tabac-Presse et à Mme Guézel qui a ouvert en novembre un magasin de vêtements de seconde main au n°6 de la rue F. Daigueplats.

MAISON DES SERVICES au PUBLIC

Installée depuis 2 ans à la Poste, la MSAP connaît une bonne fréquentation, qui sera sans doute accrue grâce à la possibilité récente d'accéder aux services préfectoraux (pré-demandes de pièces d'identité et de cartes grises).

ECOLE

L'équipe municipale est complétée depuis la rentrée par les emplois contractuels de Morine Brissaud, qui fait fonction d'ATSEM pour la classe de M. Delpy, et d'Emmanuelle Joly, agent d'entretien, en remplacement d'Isabelle Goursaud qui a souhaité cesser ses fonctions. Nous souhaitons aussi la bienvenue à Madame Rousseau-Rochereau, professeur de la classe de CM.

La municipalité a fait le choix cette année de faire appel à une diététicienne des services Départementaux (200€/an) pour améliorer l'équilibre alimentaire des repas proposés aux enfants. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu entre Mme Elsa Manant, Mme Grollet, les élus de la commission scolaire et Mme Roudeau (secrétaire de mairie et présidente de l'APE). Les menus ont été repensés en fonction des contraintes diététiques et de la volonté de la municipalité de ne pas augmenter le prix des repas.

Notre école a été retenue pour bénéficier du nouveau projet école numérique (ENIR) de l'Education Nationale. La précédente municipalité s'était engagée dans le 1er projet, et l'actuelle pour le remplacement progressif de l'équipement vieillissant. Il était donc naturel d'accepter cette opportunité et d'y ajouter un système de surveillance.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Un nouveau conseil a vu le jour cette année, qui a été riche en activités : 1ère sortie le 24 mars pour la rencontre départementale des Conseils Municipaux des Jeunes à Champniers ; 2 juin, inauguration du city-stade et de l'aire de jeux ; le 6 juin, visite de l'Assemblée Nationale et de plusieurs monuments à Paris, grâce au budget annuel attribué successivement aux aînés et à la jeunesse. Ils feront découvrir, par leurs photos et leurs narrations, cette journée lors du repas des aînés en 2019. A cela s'ajoute leur participation aux commémorations et à l'inauguration de la salle des fêtes. Pour Noël, ils ont fabriqué des décorations qu'ils ont ensuite posées dans les sapins de chaque rue.

Lors de leurs réunions, ils ont proposé différents projets : club de lecture à la bibliothèque, journée citoyenneté (ramassage des papiers et autres sur les voies publiques), fête de la musique...

PISCINE

Cet été, la piscine a été fréquentée par environ 5325 personnes (dont 5 041 entrées payantes) contre 4200 en 2017 ; soit une recette de 8457,20 €. On ne peut que se réjouir d'un tel succès.

Toutefois, les travaux déjà réalisés n'ont pas résolu tous les problèmes de fuites. De nouvelles réparations seront nécessaires pour assurer l'étanchéité des bassins.

CIMETIÈRE

Des recherches ont été menées en vue de la récupération de concessions abandonnées (voir affichages). Si certaines sont destinées à une réutilisation, d'autres, comme celle dite « du chevalier », sont reprises en vue de leur conservation pour leur intérêt patrimonial.

CITY-STADE et AIRE DE JEU

Des tables, bancs et poubelles, attendus par les usagers, ont été installés au printemps. Y sera aussi installé le porte vélo, que nous avons jugé plus utile sur ce site qu'à la salle des fêtes. L'inauguration, préparée par le CMJ, a eu lieu le 2 juin en présence de Mme Bonnefoy, sénatrice, et de Mme Fouré, vice-présidente du Conseil Départemental. Nous sommes heureux de la satisfaction qui nous est rapportée par les utilisateurs et nous poursuivons l'étude d'installations supplémentaires, à commencer par la réfection des sanitaires. Toutefois, nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter le matériel et de veiller à la propreté des lieux. Nous ne pouvons pas déléguer un employé à la surveillance, nous faisons appel à votre sens civique et à sa transmission à vos enfants. Nous vous rappelons que, même si les panneaux ne sont pas encore là, tous les véhicules à moteur sont interdits sur l'ensemble du site. N'hésitez pas à signaler à la mairie tout comportement inadapté ou toute détérioration. Nous souhaitons que cet espace reste libre d'accès...

POINT INFO TOURISTIQUE

Ouvert en avril, pas moins de 657 visiteurs ont fréquenté le point infos jusqu'à cet automne. Trois jours par semaine, de 10h à 12h30, des bénévoles, des élus, des membres des associations telles que « Cultures et Patrimoine », « Sports et Loisirs » et « Sauvegarde de l'église », se sont relayés pour l'accueil. Des expositions y sont toujours proposées. Après les circuits de randonnées par M. COLOMBIER, M. TERRACHER élabore à son tour des circuits équestres et VTT. Pour clôturer cette saison, un verre de l'amitié a été servi, en remerciement à tous ces bénévoles qui mettent en avant notre territoire.

Photo CL

TIERS LIEU

Cet espace a été créé dans l'ancienne perception, il permet le développement de projets personnels et professionnels mais également la rencontre et l'échange entre ses usagers. Nous avons sollicité la Région pour un investissement en matériel dans les espaces de travail.

Des locaux ont également été attribués aux associations « Sports et Loisirs », « l'Air du Son » et « le Théâtre du Coin ». Nous vous rappelons qu'il abrite aussi la bibliothèque, accessible à tous.

La tisanerie a été ouverte aux employés de la Poste ; elle leur offre un local convivial et adapté pour leur pause méridienne désormais obligatoire. Un loyer modique est demandé en contrepartie à la Poste pour compenser les frais occasionnés (eau, électricité, ménage).

ADRESSAGE

Suite à la proposition de l'entreprise SFR d'installer, sans contrepartie, un réseau d'accès internet par fibre optique sur la CdC Charente Limousine, nous avons dû numéroter chaque habitation et bâtiment susceptibles d'accueillir un accès internet, dans le bourg et dans tous les lieux-dits de la commune. Cet adressage a aussi impliqué de nommer toutes les voies concernées. Ces coordonnées permettront aussi une localisation facilitée pour les services de livraisons et de secours. SFR amènera le réseau vers les sites, chaque usager restant libre de s'y raccorder ou non, quelque soit l'opérateur qu'il aura choisi. Chacun sera informé de son nouvel adressage lors de la finalisation du projet. Nous avons fait en sorte de limiter au maximum les modifications d'adresse.

PROJET EOLIEN VALECO

L'enquête publique a eu lieu du 6 novembre au 6 décembre. Son analyse ne nous est pas encore parvenue à l'heure où nous écrivons ces pages. Vous serez informés par voie de presse et d'affichage de l'évolution de ce projet.

SALLE DES FÊTES

Après plusieurs mois de travaux et le nettoyage final assuré par les agents communaux, la salle des fêtes est opérationnelle depuis fin août. L'inauguration a eu lieu le samedi 27 octobre, suivie d'un vin d'honneur servi par le Conseil Municipal des Adultes et des Jeunes. Comme vous avez pu l'entendre lors du discours du maire Joël Baudet, le coût des travaux de rénovation a été important : plomberie, électricité, isolation, peinture, installation d'un nouveau bar et de nouveaux sanitaires ; un vidéo-projecteur est également à disposition. C'est pourquoi un règlement intérieur et un contrat de location plus stricts ont été établis.

Photo CL

EGLISE

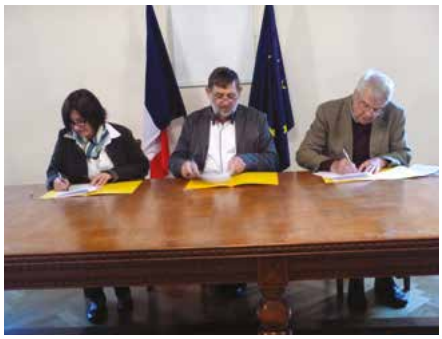

Les travaux de restauration sont toujours en cours et seront complétés dans la mesure du possible en 2019 par les aménagements pour l'accessibilité. En mai, a été signée une convention qui entérine le partenariat entre la municipalité, la Fondation du Patrimoine qui apporte un soutien logistique et l'association « Sauvegarde de l'église », dont les membres, depuis 2 ans, se mobilisent pour proposer des animations (visites commentées, concerts,...) et encourager le mécénat populaire. Ces actions sont une aide précieuse pour la continuité de ce projet et nous invitons toutes les personnes intéressées à y participer. Nous vous rappelons que les dons sont déductibles des impôts.

FRAIRIE DE PAQUES

Au cours du week-end de Pâques s'est déroulée notre frairie traditionnelle avec ses manèges et les animations de l'Association « Sports et Loisirs ». Le dimanche s'est terminé par un feu d'artifice offert par la commune après la retraite aux flambeaux toujours menée par la fanfare « les Intrépides » de la Couronne. Le lundi a été consacré aux jeux (courses à l'œuf, ...) pour les enfants.

JOURNÉES PATRIMOINE

L'association « Patrimoine en Pays de Saint Claud » a réalisé en juin une exposition très documentée et illustrée par des objets divers à la salle annexe sur le thème « L'animal et l'homme ». Ils ont utilisé, entre autres sources, les archives communales où ils ont trouvé des recensements de la fin du XIXe et début du XXe siècles. L'association « Sauvergarde de l'Eglise » a proposé en septembre des visites commentées de l'église.

FETE DE LA CAGOUILLE

Le soleil était au rendez-vous pour accueillir les visiteurs de cette fête emblématique de l'Association Sports et Loisirs les 29 et 30 septembre. En plus des animations habituelles et pour célébrer les 65 ans du premier critérium, M. Robert Suire, 86 ans, 1er vainqueur en 1953, est revenu pour faire quelques tours de vélo sur le célèbre circuit, accompagné d'anciens coureurs, de motos et de véhicules de la caravane publicitaire. Thierry Avinio, dernier vainqueur en 1990, était présent pour l'animation au micro.

LE CHANT DES POSSIBLES

L'association basée à La Combe a proposé une nouvelle édition de son week-end spectacle autour du cirque. La municipalité a renouvelé son soutien à cette manifestation qui amène une diversité culturelle en milieu rural et a été cette année proposée aux écoliers. Dommage que la pluie tant attendue ait choisi précisément ce moment pour faire son retour.

CENTENAIRE 11 NOVEMBRE

M. Jacques Baudet, historien, a suggéré à M. le maire l'organisation d'une manifestation dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale. Cette proposition (d'un coût de 600€) a été acceptée à l'unanimité du CM. Ainsi, le samedi 27 octobre, à la suite de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes, un spectacle offert par la municipalité a été proposé. L'Harmonie d'Angoulême a joué et chanté les airs et chansons en vogue pendant la grande guerre, au fil des textes dits par Jacques Baudet et Patrick Rémy. Y ont aussi participé les enfants de l'école de Saint-Claud et du CMJ. Ils ont distribué des fleurs et des coupures de journaux de l'époque au cours de la représentation. Pour le final, ils ont chanté la Marseillaise avec le groupe et les porte-drapeaux des associations charentaises des Anciens Combattants. L'Association des Parents d'élèves s'est jointe à la soirée en proposant une restauration sur place entre l'inauguration et le spectacle. Cette initiative a rencontré un vif succès.

Photo CL

Photo CL

M. Jacques Baudet a ensuite offert le samedi 24 novembre une conférence autour des 72 poilus mobilisés à St Claud. Les dons des participants ont été remis à l'association du Téléthon (85€).

COMMEMORATIONS

Mémorial de Négret : le 22 mars
Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre
Une célébration du 100e anniversaire de la guerre 14/18 a eu lieu lors de l'inauguration de la salle des fêtes. Nous devons nous souvenir. Si nous renions la mémoire, le sacrifice de ces vies perd tout son sens. Ils sont morts, pour leurs foyers, leurs familles et leurs amis, pour un ensemble de traditions qu'ils chérissaient et pour un avenir en lequel ils croyaient, pour nous...
Le sens de leur sacrifice dépend de notre conscience nationale collective.

TELETHON 2018

En alternance avec les autres communes associées, c'est Lussac qui a accueilli cette année la manifestation collective du téléthon. De nombreuses animations étaient proposées en partenariat avec les municipalités, les diverses associations et les écoles du secteur. En amont un ramassage solidaire de ferraille, métaux et batteries a a eu lieu les 19 novembre et 4 décembre sur l'ensemble des communes.

REPAS DES AINES :

Le menu n'est pas encore fixé à ce jour, mais la municipalité rappelle à ses aînés qu'elle les accueillera pour leur repas traditionnel en 2019, le 31 mars, avec la participation du CMJ. Nous vous attendons nombreux pour cette journée festive.

MARCHE DE PAYS

A l'initiative de la société de chasse, la commune a demandé à recevoir un marché de pays, animé par des producteurs locaux (département). Nous avons le plaisir de vous informer qu'il aura lieu le jeudi 1er août.

CYCLISME

La commune a été sollicitée par les organisateurs du « Tour de Charente Limousine » pour accueillir la 3ème édition de la course, après St Laurent de Céris et Brigueuil. Les amoureux de la petite reine sont donc conviés le 6 avril 2019 pour le départ et l'arrivée de l'épreuve.

GESTION DES ESPACES VERTS

Nous poursuivons les démarches engagées pour une gestion plus respectueuse des espaces verts grâce à l'utilisation de matériel moins agressif, un retour au désherbage manuel, l'ensemencement en pelouse rase et en plantes de pied de mur. Nous avons aussi à cœur de maintenir et d'encourager les efforts dans le domaine du fleurissement. Notre objectif pour 2019 est d'obtenir un classement au titre des « Villes et villages fleuris ». Cette récompense, purement honorifique, est remise par la Région aux collectivités qui s'impliquent dans l'embellissement de leur territoire. Vous pouvez participer à cet effort en fleurissant vos pas de porte et pieds de mur. A ce titre il a été distribué des sachets de graines lors de la réunion d'information qui a eu lieu au printemps.

LA GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Le rôle de la GEMAPI :

La GEMAPI joue un rôle transversal, qui s'inscrit dans l'aménagement du territoire et contribue à une gestion intégrée de nos ressources.

Charente-Limousine exerce depuis le 1er janvier 2018 la compétence GEMAPI sur l'ensemble des bassins versants de son territoire y compris les aires d'alimentations des cours d'eau, soit un territoire de 1395 km². Elle se substitue aux Communes pour le financement de cette mission.

Cette compétence couvre 4 domaines particuliers :

- *L'aménagement d'un bassin hydrographique ;*
- *L'entretien et l'aménagement des cours d'eau et des plans d'eau ;*
- *La défense contre les inondations ;*
- *La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques, zones humides et ripisylves.*

L'exécution de ces 4 domaines est assurée par les 6 syndicats de bassin hydraulique présents sur le territoire, à qui Charente-Limousine a transféré la compétence tout en en partageant les responsabilités et la gouvernance.
Une convention d'objectif signée avec chacun des syndicats, formalise ce partenariat. Les conventions ont été signées lors de la conférence annuelle GEMAPI qui s'est tenue le lundi 8 octobre 2018 à Confolens.

Le Financement de la GEMAPI :

Charente-Limousine a mobilisé la taxe GEMAPI pour le financement de cette nouvelle compétence, ses seules capacités financières ne lui permettant pas de la mener à bien.

Cette taxe participe au financement des syndicats de bassin hydraulique. A hauteur de 6.59 € / habitant en 2018 elle a été fixée à 5.57 €/ habitant pour 2019 (une baisse de 1.02 € soit 15.4%), la volonté de la Communauté de Communes étant d'œuvrer à la mise en place d'actions raisonnées et raisonnables et d'en maîtriser les coûts.

Exemples d'actions menées :

Aménagement de frayères, reconstitution de ripisylve, lutte contre les espèces invasives...

Effacement d'ouvrage sur un cours d'eau pour en assurer la continuité écologique.

AVANT APRES

Restauration hydromorphologique d'un cours d'eau par la recharge de son lit mineur.

La GEMAPI s'inscrit dans le grand cycle de l'eau, et la gestion d'une ressource vitale pour les hommes et leur environnement...

APE Ecoles maternelle et primaire

Cette nouvelle année scolaire a débuté avec le renouvellement des membres du bureau de l'association, le 24 septembre 2018.

Les parents d'élèves présents ont élu en tant que :

Présidente : Carine ROUDEAU
Trésorière : Nicole WOOTTON
Trésorière adj. : Virginie RODRIGUES
Secrétaire : Valérie DUCHAMBON
Secrétaire adj. : Virginie GILLARDEAU

Nous tenons à remercier Delphine CANOINE pour son investissement dans l'association en tant que présidente de 2013 à 2018 et lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions dans le monde associatif.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, les différentes manifestations organisées par l'APE de St-Claud ont permis de participer au financement des différents projets éducatifs de l'équipe enseignante, dans le but d'améliorer le cadre scolaire, et pour que chaque enfant puisse participer aux activités proposées. 2171€ ont ainsi pu être versés pour les transports des diverses sorties, l'acquisition de petits matériels, le séjour au Chambon.

Nous espérons faire aussi bien pour l'année à venir et pourquoi pas mieux !

Les membres du bureau et les membres actifs étant très motivés et volontaires, nous vous proposerons comme les années précédentes les traditionnelles manifestations et quelques nouveautés en plus des photos de classe :

- ***Le 25 novembre 2018 :*** **le vide chambre** avec la visite du Père Noël
- Les **bennes à papier** pour 2019, les week-ends des ***12/13 janvier, 16/17 mars, 18/19 Mai, 7/8 septembre, 16/17 novembre.***
- ***Le 29 juin 2019*** : la **Kermesse**

ET POUR LES NOUVEAUTÉS :

Le 9 mars, une **journée Carnaval** avec un défilé dans les rues de St-Claud et l'embrasement de M. Carnaval, suivi le soir d'un repas tartiflette costumé. Alors parents et enfants, commencez à réfléchir à votre déguisement !

Nous avons déposé une demande pour accueillir **les petits écoliers chantants de Bondy**, et espérons pouvoir les accueillir pendant ***le week-end du 27 avril prochain.***

Nous avons participé au **téléthon** en reversant le bénéfice de la buvette que nous avons proposée ***le 2 décembre 2018,*** lors **du concert des chorales de l'Art Chant 'Or** de Champagne Mouton et le **Routin d'Aiguail de Château Garnier**, à l'Eglise de St-Claud.

Nous remercions M. le Maire de nous avoir proposé d'assurer la restauration ainsi que la buvette lors de la soirée de l'inauguration de la salle des fêtes et du spectacle de l'Harmonie d'Angoulême. Celle-ci nous a permis de révéler nos talents culinaires !! Enfin plus sérieusement, de dégager un bénéfice.

Je souhaite remercier tous ceux qui donnent de leur temps pour l'organisation de ces manifestations et tous ceux qui y participent. Leur investissement permettra de pérenniser notre action.

Les membres de l'association vous souhaitent pour 2019 leurs meilleurs vœux.

QUE 2019 SOIT :

L'année de la Tolérance,
Pour donner
à tout le monde,
une chance
L'année du Rire,
Pour s'amuser de tout,
même du pire
L'année de la Générosité
Pour le bonheur
de partager

Meilleurs vœux !

La présidente
Carine ROUDEAU.

Ecole publique de Saint-Claud

Cette année scolaire 2018-2019 vient de voir s'écouler son premier trimestre...
Les effectifs de l'école nous permettent de fonctionner à quatre classes. Cette année, l'école accueille 98 élèves. Ainsi, 27 élèves fréquentent la classe maternelle de Madame Biguet. Monsieur Delpy accueille 29 élèves en grande section et en CP. Madame Goursaud a en charge les 21 élèves de CE1 et de CE2 et Madame Rochereau-Rousseau les 21 élèves de CM1 et de CM2.
Rappelons le rôle très important des employées communales dans la vie de l'école: Madame Redois (ATSEM de la classe maternelle), Madame Grollet (cantinière et accompagnatrice dans le car le soir), Madame Gorce (accompagnatrice dans le car le matin, aide à la cantine et assurant le ménage côté élémentaire) et Madame Joly (assurant la surveillance de la cantine et le ménage de la maternelle). Après le départ en retraite de Madame Baudet, c'est Madame Brissaud qui assure les fonctions d'ATSEM dans la classe de GS/CP.
Nous tenons à remercier la municipalité et l'APE (association des parents d'élèves) pour les efforts tant financiers qu'humains qu'elles fournissent au quotidien. Nous remercions également les parents d'élèves qui nous accompagnent à la piscine et lors des différentes sorties.
Les élèves de l'école ainsi que le personnel s'associent à nous pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

Les enseignants.

CULTURE et PATRIMOINE en Pays de Saint-Claud

Connaître et Faire Connaître

Pendant plusieurs mois, l'association a consulté les archives municipales avec pour but connaître le passé de la commune ; nos recherches ont porté sur la commune de Saint Claud à la croisée des XIXème et XXème siècles : l'agriculture, l'élevage, les exploitations agricoles, les paysages, l'économie, la vie sociale, l'apiculture. Nous les avons ensuite utilisées lors de la journée du patrimoine du 16 Juin 2018, journée qui s'est terminée par la visite du Gaec de Puy de Beau, un élevage de chèvres avec transformation fromagère où nous avons pu nous renseigner sur l'élevage et l'alimentation du troupeau.
Logiquement, les membres de l'association ont adhéré au Point Info avec Mme O'Sullivan, pour lequel nous avons participé à la réalisation de panneaux sur l'histoire et le patrimoine local, le culte de l'eau, les chemins de randonnées, les portraits des personnages célèbres, et nous avons tenu des permanences que nous poursuivrons en 2019.
Après le succès de la première randonnée patrimoniale de l'ascension, nous renouvèlerons l'activité en 2019 « de Chalais à Chalais » à la même date.
Les paysages font aussi partie de nos centres d'intérêts et nous avons planté des cormiers et des érables champêtres à Chalais non loin de la passerelle.
La chapelle Saint Blaise de Négret a été nettoyée et ouverte chaque jour par deux bénévoles de l'association ; et nous avons le projet d'y accueillir une chorale fin août 2019.

A.D.M.R. de Saint-Claud

L'association ADMR œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions possibles grâce au professionnalisme de ses salariées et à leur dévouement.
L'association maintient ses activités : vente de calendriers, de fleurs, loto, participation au téléthon, atelier gymnastique.
Les heures d'ouverture au public sont légèrement modifiées :
- Le Lundi de 13h30 à 16h30
- Le Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Le Vendredi de 9h à 12h

N° de Téléphone de l'Association : 05 45 71 31 06

L'ESAT FABRIA SAINT-CLAUD

Changement de direction
Mme RINGUET, directrice de l'ESAT de Saint-Claud est partie à la retraite et à laisser sa place à M. LACHAISE.

La R.A.E
La R.A.E (reconnaissance des aptitudes et de l'expérience) est un dispositif qui va permettre à toutes les personnes accueillies en ESAT, Entreprise Adapté, comme en IMPRO de pouvoir obtenir une reconnaissance écrite (une attestation) reconnue par l'état, de leur compétence et savoir-faire professionnel. A ce jour, quatre personnes ont obtenu leur diplôme RAE et quatre autres s'y sont engagées pour 2019.

M. LACHAISE

Nouvelle production

Signalétique

Nouvelle Production
Le client Legrand nous a donné un nouveau travail à faire qui consiste à conditionner des prises électriques sous film plastique à l'aide d'une machine thermo-rétractable

Nouvelle signalétique
Un totem a été installé pour signaler où se situe l'ESAT et les panneaux de signalisation routière vont être refait prochainement.

Nouveau travaux
Actuellement des travaux d'amélioration sont en cours dans la partie administrative.

Centre d'incendie et de Secours

Voici une nouvelle année qui commence et je me permets de vous dresser un bilan de nos activités qui ont particulièrement été marquées par le dramatique évènement climatique survenu le 4 juillet sur les secteurs de Saint-Sornin et de Chabanais où une quinzaine de pompiers Saint-Claudais est allée prêter main-forte aux secours sur place. Cet été, nous avons encore déploré quelques feux de broussailles notamment à cause de la forte sécheresse mais également à cause d'actes délibérés. Environ 300 interventions ont été recensées en 2018 pour un effectif de 42 sapeurs-pompiers dont 1 infirmière et 2 médecins. Rodrigue BORGELLA, Jonathan GAUTHIER et Berengère NICOLAS ont rejoint nos rangs. La section de Jeunes Sapeurs-Pompiers est au nombre de 8 cette année : 2 de Saint-Claud, 2 de Nieuil et 4 de Saint-Laurent-de-Céris. Ils vont tous les mercredis après-midi à Confolens, encadrés par des moniteurs pour se former aux pratiques de lutte contre les incendies, aux gestes qui sauvent ainsi qu'à la pratique du sport.
2 vétérans nous ont quittés : René GUINOT et Freeland DEGORCE.
Le bal du 14 juillet a été relancé et sera reconduit cette année. Notre LOTO sera le dimanche 6 janvier à la salle des fêtes de Saint-Claud.
Enfin, au nom des sapeurs-pompiers de Saint-Claud, je vous remercie de l'accueil que vous nous faites lors de la présentation de notre traditionnel calendrier dans vos foyers.

Lieutenant Jean-Philippe LIGNET

Le théâtre du Coin

Voilà un an que l'aventure théâtrale a commencé à Saint Claud : la première représentation a eu lieu le 21 décembre dernier !
Les cours pour les enfants âgés de 8 ans minimum ont lieu le mercredi de 14h à 16h toutes les 2 semaines et pour les cours adulte, c'est chaque mercredi à 19h : tout cela sous la houlette de Cyril SARDIN.
Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre : nous serons ravis de vous accueillir. Pour de plus amples renseignements, nous sommes joignables au 06.35.16.92.20 ou au 06.84.69.10.14.
Toute l'équipe du Théâtre du Coin vous adresse leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Donneurs de sang

Secteur Saint-Claud / Saint-Laurent De Ceris

En raison des maladies, accidents de la route ou domestiques, attentats, nous avons de plus en plus besoin de sang pour ceux qui sont transfusés.

Chaque année, les donneurs sont de moins en moins nombreux. Pensez que cela n'arrive pas qu'aux autres, même vous, vous pourriez avoir besoin d'être transfusé.

Faire un don de sang peut sauver des vies, cela demande peu de temps et un peu de courage, et surtout vous passerez un moment convivial avec toute l'équipe qui se dévoue pour vous servir une copieuse collation.

Venez donner votre sang lors des collectes qui auront lieu durant l'année 2019 de 16h30 à 19h30 :

- **A SAINT-LAURENT DE CERIS :**
  - Mardi 19 mars
- **A SAINT-CLAUD :**
  - Mardi 25 juin - Lundi 9 septembre - Lundi 9 décembre

Le responsable du secteur, Régis POUGEARD

Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Claud

L'association « Sauvegarde de l'église de St-Claud » est encore jeune, pas tout à fait deux ans, mais elle continue son chemin.

Dans le dernier bulletin municipal, nous avions écrit :
« Nous espérons que la convention avec la Fondation du Patrimoine va pouvoir être signée assez rapidement » : cela est fait depuis le 3 mai.
Toute personne qui veut apporter son aide pour la restauration de l'église peut effectuer un don à la Fondation, en utilisant le formulaire disponible à la mairie, et aussi au fond de l'église. Ce don est défiscalisé à hauteur de 66% : si vous donnez 30€, 20€ seront déduits des impôts, il ne vous en coûtera que 10€.

Pour les journées du patrimoine, les 15 et 16 septembre, plusieurs visites de l'édifice ont été organisées.

Dernière manifestation pour cette année 2018 : le concert donné par la chorale « L'air de rien ». Il faisait un peu froid (nous apprécierons d'autant plus le futur chauffage), mais cela n'a rien enlevé à la qualité de la prestation. Un grand merci aux choristes et au public qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 8 mars à 20h salle annexe en face la mairie.
Nous vous attendons nombreux.

Les Anciens Combattants

L'association a le regret de perdre un adhérent, Mr Freeland DEGORCE. Pendant la guerre de 39/45, il est revenu en Allemagne chercher des armes avec un groupe d'hommes.
Les finances sont en bonne santé, l'effectif est de 12 adhérents (39/45, AFN, OPEX et 6 veuves).
Les personnes qui ont fait leur service militaire en Algérie de juillet 1962 à juillet 1964 peuvent prétendre à une carte du combattant, ils peuvent se présenter à la réunion du 8 janvier 2019 à 15h00 dans la salle face à la mairie.

MANIFESTATIONS 2019

- 8 janvier : renouvellement du bureau, compte rendu financier, galette des rois
- 22 mars : cérémonie à Négret
- 8 mai et 11 novembre : cérémonies commémoratives au monument aux morts de Saint-Claud

Je vous souhaite à tous une bonne année 2019.

Le Président, Michel POITEVIN

Le Chant des Possibles

Comme l'année passée, nous avons fait tomber la pluie !
Mais pas que...
Le Chant des Possibles pour sa troisième manifestation a rassemblé des initiatives locales, différents publics et des acteurs du territoire autour de la résidence du «Cirque Sans Noms» et de son spectacle «Abaque».
Le photographe «Mauju» présent pendant les 15 jours poursuivra son travail jusqu' en mai 2019 avec différents partenaires (producteurs, I.M.E, centres socio-culturels...)
Nous remercions le public qui a bravé les intempéries, la mairie pour son soutien, le département Charente, le crédit agricole, les bénévoles et tous ceux qui ont participé au montage du chapiteau et tous les gens que l'on a pu croiser et qui œuvrent sur le terrain.

Richard Marcadier

Le Sporting Club Saint-Claudais

Le club de football a connu une année 2018 globalement satisfaisante. En effet, l'équipe première a retrouvé le chemin des victoires pour sortir de la zone de relégation et assurer facilement son maintien. D'autre part, l'équipe réserve a réussi à décrocher la 3ème place de sa poule de 5ème division. Félicitation à l'ensemble des joueurs pour ces résultats mérités. La saison 2018-2019 a commencé de façon correcte et les deux équipes ont pour ambition d'améliorer les résultats de la saison passée.
L'association a organisé deux lotos en 2018. Nous en ferons autant en 2019 les vendredi 8 février et 3 mai, à la salle des fêtes de Saint-Claud. Nous avons également fêté cette année les 10 ans de la victoire en Coupe Edely, le 1er septembre dernier. Cela nous a permis de passer une journée festive autour du ballon rond ou les anciens et les plus jeunes ont pu s'affronter lors un match de gala, et partager une paella lors d'un repas dansant à la salle des fêtes dans la soirée. Cette journée a été une belle réussite.
L'école de foot a, quant à elle, profité d'un effet « coupe du monde » qui a fait augmenter nos effectifs dans toutes les catégories de jeunes. Le Groupement de Jeunes de l'avenir Charente Est organisera aussi un repas Tartiflette à Saint-Claud le 13 Janvier 2019. Venez nombreux !
Notre club compte aujourd'hui plus de 60 membres (jeunes, séniors, dirigeant, membres actifs), un effectif stable qui nous permet d'aligner deux équipes séniors complète tous les week-ends. Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 22 juin. Il est composé de : Anthony BERISSET, président. Gilbert IDIER, vice-président. Christopher PRECIGOUT, vice-président. Anthony REDOIS, secrétaire. Delphine CANOINE, Trésorière. Cyril GOURSAUD et Cédric LEFAUX, Secrétaires adjoints. Erwan COLLOT et Nicolas CAROLUS, trésoriers adjoints.
Je tiens a remercié tous nos sponsors, nos bénévoles, nos supporters ; tous ceux qui œuvrent pour la bonne marche du club ainsi que la municipalité de Saint-Claud le soutien qu'elle nous apporte.
Je vous souhaite, à toutes et à tous, meilleurs vœux de réussite pour l'année 2019.

Association « Coupe-Vent »

Pour la défense du patrimoine

Notre action pour préserver l'intégrité de notre territoire auquel nous sommes très attachés s'oppose vigoureusement à la décision du conseil municipal d'implanter cinq aérogénérateurs de plus de 180 m de haut aux Navarros par la Société Valeco ; nous en sommes sincèrement désolés mais nous œuvrons, comme c'est notre rôle, pour le seul bien de la commune qui ne doit s'offrir à tous les vents en y vendant son âme. Sans aucune subvention, nous ne pouvons nous associer aux remerciements proférés par d'autres associations.
La préservation de l'environnement et du cadre de vie est l'affaire de tous. Au cours de l'année 2019, nous vous proposerons d'œuvrer pour la sauvegarde des chauves-souris en développant « Les Refuges chauve-souris » sur la commune. C'est très simple : si vous savez que des chauves-souris viennent chez vous, si vous utilisez peu ou pas de pesticides, si vous avez des murets de pierres, des tas de bois, des arbres, des haies, une vieille grange... bref, partout où des chauves-souris peuvent élire domicile, alors vous pouvez faire de votre lieu un refuge.
N'hésitez pas à contacter l'association.
Nous vous souhaitons, Monsieur Le Maire ainsi qu'à toutes les Saint-Claudaises et tous les Saint-Claudais une bonne et heureuse année 2019.

L'Air du Son

Lutter contre l'isolement, organiser des rencontres conviviales pour toute personne qui, sans cette opportunité, aurait que le choix de rester chez elle, telle est la mission de notre association. C'est offrir à tout adhérent, moyennant une cotisation annuelle d'un montant de 14€, la possibilité de communiquer et de partager des moments festifs.
Grâce à l'investissement de l'équipe de bénévoles que je remercie, ont été organisés avec succès cette année :

- 19 vendredis après-midi récréatifs, où sont proposés aux adhérents, en dehors de la belote, différents jeux de société et un goûter offert . Ces après-midi sont entièrement gratuits.
- 4 repas au cours desquels sont mises à l'honneur les personnes qui ont souhaité leur anniversaire au cours du trimestre précédent ledit repas. Un cadeau à chacune et chacun des honorés vient agrémenter la fête. Le prix du repas, préparé par les bénévoles est fixé à 15€.
- 2 concours de belote, dont la participation moyenne est une soixantaine d'équipes.
- 1 concours de belote réservé aux adhérents de l'Air du Son,
- 1 thé dansant avec l'excellent orchestre Jean-Claude Labouchet et près de 170 danseurs.
- 1 loto sous l'œil professionnel de Johan avec quelque 260 entrées.
- 1 journée portes ouvertes,
- 1 animation crêpes,
- 1 animation galettes des rois.
- 2 voyages : Périgueux et Le Marais poitevin.
- 1 concours de dictée,
- 1 spectacle au Centre des Congrès à Jonzac «Un amour de music-hall» et 1 Journée de l'Amitié à Gensac-la-Palue (sous couvert de la Fédération Générations Mouvement pour l'ensemble du département de la Charente, 500 personnes se sont réunies pour chacune de ces manifestations rendues plus accessibles par tous grâce à l'organisation d'un service d'autocars).

Reste à venir le repas traiteur de fin d'année, offert gracieusement à tous nos adhérents, et qui demeure, à ce jour, un énorme avantage de l'Air du Son. Nous mettons un point d'honneur à maintenir ce repas gratuit qui est le fruit non seulement du travail et de l'implication de l'équipe de bénévoles que nous sommes, mais aussi de la participation de nos adhérents à nos manifestations qui sont ici remerciés de leur fidélité.

Le domaine associatif a quelque peu changé dans notre société qui s'est énormément individualisée. A cela

s'ajoute le vieillissement de tous ! Il devient parfois difficile de tenir les rênes et, en accordant plus d'importance à sa conscience qu'à sa réputation, il faut trouver encore une façon de rassembler des personnes qui n'ont peut-être en commun rien d'autre que leur solitude. Pour cela, les manifestations 2018 seront reconduites.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'association l'Air du Son par l'intermédiaire de sa présidente, Fabienne Faurie au 06.09.89.25.38. Si vous êtes prêts à donner un peu de votre temps aux autres, des nouvelles idées et des nouvelles forces sont bienvenues !

Les membres du Conseil d'Administration de l'Air du Son vous souhaitent une bonne fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2019.

Fabienne Faurie,
présidente de l'Air du Son.

Société de chasse de Saint-Claud

La société de chasse de St-Claud se porte bien, avec un nombre constant de chasseurs et des jeunes qui sont motivés et qui dynamisent le groupe.
Un début de saison assez prometteur, une envie de bien faire de la part des chasseurs pour réguler les nuisibles qui font beaucoup de dégâts dans les poulaillers cette saison.
N'hésitez pas à nous signaler si vous subissez le passage du renard dans votre basse-cour pour que nous puissions agir et les empêcher de nuire à nouveau.
Il est également bon de souligner et de féliciter notre jeune piégeur Valentin PRIOU BARDET, qui a obtenu son certificat de piégeage cette année, ce qui lui permettra de traquer le goupil !
Nous tenons à remercier l'ensemble des agriculteurs pour leur tolérance à nous laisser pratiquer notre loisir.
Nous souhaitons remercier les chasses privées (MM. TABAUD et BRISARD) avec qui nous partageons des journées de chasse en commun, les commerçants pour les dons lors de nos tombolas, ainsi que la municipalité pour le soutien et l'aide qu'elle nous apporte.

Date à retenir :
- Repas paëlla spéciale année 80 le 6 avril 2019 à 20h

Nous serons heureux de vous compter parmi nous lors de cette soirée.

L'ensemble des chasseurs vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne santé à vous et vos proches.

Le Bureau

Sports et Loisirs

Nous pourrons dire que l'année 2018 a marqué un tournant positif dans notre association : Depuis le 1er MARS, tous nos ateliers se sont installés dans leur nouvelle demeure : l'ancienne trésorerie, si généreusement et gracieusement mise à disposition par la municipalité, ce qui a permis à toutes et à tous d'apprécier LE CONFORT et LE BIEN ÊTRE. Nous n'oublierons pourtant pas de remercier Mme et Mr. WOOTTON , sans lesquels, notre association n'aurait pu se développer. UN IMMENSE MERCI à Monsieur LE MAIRE et sa MUNICIPALITE.

ATELIER Couture/ Tricot/ Broderie
Tous les lundis, de 14 heures à 19 heures, se déroule, toujours sous la houlette de Madame Denise MONTOUX , toujours bienveillante , un moment créatif et assidu où chacune (cette année, nous pouvons dire : chacun !!) s' applique à bien faire ; De plus en plus , l'atelier grossit c'est une véritable ruche où tous les objets crées ont pu être appréciés lors de nos portes ouvertes, ce rendez vous hebdomadaire est devenu pour toutes et tous : la récréation... !!

ATELIER Astronomie
Cet atelier, de plus en plus couru, a connu un véritable succès lors des trois nuits des étoiles. De nouveaux adeptes sont arrivés dans le cercle déjà existant. Cette année, a vu la construction d'une plate-forme, d'une cabane de chantier et de toilettes qui vont améliorer le « confort » lors des soirées hivernales. Une demande pour une coupole est en cours, ceci, pour les établissements scolaires. L'exposition de photos dans le Point Info, a, aussi permis de valoriser les talents de tous ces « fous de l'espace ». Pour les futures dates : s'adresser à l'association.

ATELIER Gym/Danse enfants et adultes
Chaque mercredi, sont dispensés, sous l'égide de Madame Valérie TESSANDIER, prof de gym/danse, des cours qui vont de 2 ans ½ à 72 ans .de 15h à 16 h : PRE-ADOS de véritables pros en tant que danse et rythme soutenu, de 16h à 17h : « 3 pommes » enfants de 2 ans ½ à 5 ans : que du bonheur !! de 17h à 18 h : section « récréagym » qui s'appliquent et réussissent à nous surprendre ! de 18h à 19h30 : section adultes tous ensemble ont pu offrir un merveilleux gala de fin d'année (costumes réalisés à l'atelier couture) et chorégraphie d'une professionnelle. Cette année, réalisé et inventé dans le décor champêtre de l'association. Un moment de partage et de bonheur « Tous au pays de Walt Disney ». Depuis la rentrée de septembre, nous avons pu apprécier la nouvelle salle des fêtes,pour tous nos cours : sécurité, confort y sont de mise.

ATELIER Balades/Randos
Cet atelier, a permis durant l'année écoulée de visiter nos chemins et notre campagne environnante. Un calendrier a été établi et nous avons innové en programmant les randos le dimanche matin , toujours sous la « direction » de messieurs Alain GURGAND et Eric POITEVIN. Un merci particulier pour la randonnée semi-nocturne qui a connu un franc succès. Nous sommes très heureux de constater le nombre croissant de nos marcheurs qui savent apprécier la nature : très bons moments de convivialité.

ATELIER Informatique
L'atelier informatique occupe depuis cette année le tiers-lieux le samedi de 10h à 12h, et se transforme en repaire café informatique. Si vous avez chez vous un ordinateur ou un portable en panne ou inutilisé qui a entre 1 à 6 ans ou si vous souhaitez vous initier à la « rénovation informatique », le repaire café se charge de les remettre en marche, les appareils opérationnels sont ensuite donnés à Sports et loisirs ou à d'autres associations. Nous conservons également notre rôle d'aide à l'apprentissage à l'environnement numérique.

ATELIER Peinture sur porcelaine et verre
Toujours sous la houlette de Madame Jacqueline MILIS, cet atelier s'est vu,

Atelier informatique et bibliothèque

cette année, passer des commandes intéressantes. En projet, pour le printemps, des séances de poterie pour de nouveaux adeptes (enfants bienvenus).Chacun peut venir les lundis et jeudis de 14 heures à 17 heures, visiter l'exposition et les travaux en cours. Merci encore, pour le prêt du four aux écoles. Venez les rejoindre : elles ont plein de décors et de projets à partager.

BIBLIOTHEQUE Marguerite FEUILLET
Encore une nouveauté ! En effet, la bibliothèque, depuis son nouvel espace, est devenue municipale. Les prêts de livres s'effectuent le lundi après midi de 14 heures à 18 heures Nous avons été les premiers surpris ! Dans son nouveau décor, la bibliothèque s'étale et se fait valoir : tous ces livres et toutes ces éditions peuvent enfin être appréciés à leur vraie valeur : située dans le tiers lieu, c'est un lieu de calme et de sérénité, merci à tous les généreux donateurs.

NOS MANIFESTATIONS POUR 2019 :
- 20, 21 et 22 avril : FRAIRIE DE PÂQUES avec diverses animations (vide-grenier, nouveaux manèges...)
- 4 mai : PORTES OUVERTES
- 25 mai : RANDO DINATOIRE SEMI-NOCTURNE
- 30 juin : GALA GYM/ DANSE enfants et adultes
- 1, 2 et 3 août : NUITS DES ETOILES
- 23 août : SOIREE REPAS/CONCERT avec la résidence LES CÔTES
- 28 et 29 septembre : FÊTE DE LA CAGOUILLE
- 23 novembre : RETROSPECTIVE DE LA CAGOUILLE

EN CONCLUSION :
2018 a été pour l'association, un trait marquant et fort gratifiant. De par nos nouveaux locaux , bien appréciés lors de nos « portes ouvertes », confort, bien être, espace : tout est mis en œuvre afin de pouvoir élaborer de nouveaux projets. Notre plate forme astro, autre point fort de l'année, va connaître, de nouveaux adeptes pour la galaxie. L'exposition dans le point Info, des photos » prises en direct » de l'espace, a pu « récompenser » l'art et le savoir de nos astronautes avisés. Grâce à notre partenariat, avec la Résidence Les Côtes, tous nos ateliers et nos manifestations ont connu un vif succès par le partage et l'ambiance rencontrés. Pour le nouveau local, pour toutes nos manifestations, pour tout le long de l'année, nous adressons un immense MERCI à Monsieur LE MAIRE et sa Municipalité pour le soutien sans faille, son aide, son écoute sans lesquels : rien ne serait possible. Un grand MERCI à tous les commerçants et particuliers qui ont bien décoré avec des cagouilles pour une osmose et entente chaleureuse .Et, enfin, MERCI à tous les bénévoles, qui, de près ou de loin, ont contribué au bon déroulement, la réussite et l'épanouissement de l'association.
Tous les membres de SPORTS ET LOISIRS vous adressent, leurs MEILLEURS VŒUX pour 2019, et, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Président, Bernard CUSSAGUET

Calendrier des manifestations 2019

6 janvier :	Loto (amicale des pompiers)
11 janvier :	Cérémonie des vœux
12janvier :	Tartiflette (Groupement du Foot)
2 février :	Repas (amicale des pompiers)
8 février :	Loto (Sporting Club de St-Claud)
2 mars :	Concours de belote (Sporting Club de St-Claud)
3 mars :	Loto (ADMR)
09 mars :	Carnaval (Association des Parents d'Elèves)
22 mars :	Cérémonie commémorative au monument de Négret
6 avril :	Repas paëlla (Ste de Chasse)
12 avril :	Belote (Air du Son)
20-21-22 avril :	Frairie, feu d'artifice/ vide grenier et diverses animations (Association Sports et Loisirs)
26-27-28 avril :	Chorale des enfants de Bondy (Association des Parents d'Elèves), sous réserve de leur disponibilité, date et participation non confirmée
3 mai :	Concours de belote (Sporting Club de St-Claud)
4 mai :	Portes ouvertes (association Sports et Loisirs)
8 mai :	Cérémonie commémorative au monument aux morts
25 mai :	Randonnée dînatoire semi-nocturne (association Sports et Loisirs)
16 juin :	Thé dansant (Air du Son)
21 juin :	Fête de la musique (Ste de Chasse)
25 juin :	Don du sang
29 juin :	Kermesse (Association des Parents d'Elèves)
30 juin :	Gala gym/danse (Association Sports et Loisirs)
13 juillet :	Repas (Amicale des pompiers)
1er août :	Marché de producteurs (Ste de Chasse)
1-2-3 aout :	Nuit des étoiles
23 aout :	Repas concert (association Sports et Loisirs et Résidence Les Côtes)
9 septembre :	Don du sang
27-28-29 septembre :	Fête de la Cagouille (Association Sports et Loisirs)
13 octobre :	Loto (Air du Son)
2 novembre :	Belote (Air du Son)
11 novembre :	Cérémonie commémorative au monument aux morts
23 novembre :	Rétrospective de la Cagouille (Association Sport et Loisirs)
9 décembre :	Don du sang

En dépouillant les archives de la mairie, nous avons découvert nombre de documents concernant les statistiques agricoles communales, ainsi que les recensements de la population de la fin du 19e et du tout début du 20e ; cela nous a permis de nous faire une idée de Saint-Claud au début du 20e siècle, à une époque où voitures et tracteurs n'étaient pas encore arrivés dans notre commune, les chevaux, ânes, bœufs étant les seuls moyens de se déplacer, de transporter les marchandises ; les appareils électroménagers étaient inconnus; cela nous a servi de thème lors de la journée patrimoine du 16 Juin .

Alors, bienvenue à Saint-Claud
à l'aube du 20e siècle

Une commune vivante et dynamique, avec une économie centrée sur l'agriculture

En 1911, Saint Claud est un chef lieu de canton vivant et dynamique avec 1745 habitants (1074 maintenant); A une époque où tout le travail est manuel, tous les Saint-Claudais ont un emploi, un rôle social reconnu et on ne peut pas penser que les épouses, qui n'ont pas de profession déclarée, se trouvent sans emploi , aller chercher de l'eau, s'occuper du potager et de la basse-cour, élever les enfants, ravauder les vêtements et les laver au lavoir...on ne peut pas dire qu'elles étaient sans emploi !

L'agriculture, l'activité essentielle de la commune occupe la plus grande partie des travailleurs :

Il y a 213 agriculteurs (dont 46 métayers) et 31 domestiques ou journaliers employés dans l'agriculture (aujourd'hui, il y moins de 20 agriculteurs et 1 seul ouvrier agricole !) Mais ils ne sont pas les seuls à vivre de l'agriculture, 6 maréchaux ferrants, 5 charrons, 3 bourreliers, 4 forgerons sont là pour entretenir le matériel agricole, la sellerie, ferrer les chevaux ; on compte aussi 4 rouliers (conducteur de charrette transportant des marchandises) et 1 voiturier ; 1 chaulier pour préparer la chaux utilisée comme amendement, 1 bûcheron et 5 meuniers pour moudre le blé et le seigle. On trouve aussi 1 maître de chais (?), 1 régisseur chargé de gérer les fermes lorsque le propriétaire était loin... ou incapable de le faire, ainsi que 5 négociants ; Ainsi, sur 435 professionnels déclarés, 65% vivent directement ou indirectement de l'agriculture.

on ne trouve pas trace de bouchers, les animaux consommés sur place étant abattus dans les fermes.

Les rendements sont faibles ; on récolte 15 hectolitres de blé par ha (12 qx); aujourd'hui, on récolte 70 qx/ha ; mais la modernité pointe; en 1892, les paysans ont utilisé 8 t d'engrais et 20 de chaux pour fertiliser leurs champs. On est donc amené à utiliser au maximum l'espace dont on dispose et les cultures sont très diversifiées : En 1892, il y a 842 ha de terres labourées pour des cultures alimentaires (460 de blé, 180 d'avoine, 10 de sarrasin ...) et 846 en cultures destinées aux animaux (prairies temporaires, et 152 ha de topinambours, 35 de citrouilles , 15 de choux) ; les jardins potagers, ressource importante dans l'alimentation quotidienne, représentent 26 ha.

L'ensemble des terres cultivées représente un total de 1713 ha sur les 2675 ha de la commune (En 2010 il n'y en a plus que 1294 ha) En 1892 les prairies naturelles ne couvrent que 311 ha ; en 2010, 505 ha sont toujours en herbe.

De plus, les 118 ha de châtaigneraies sont à ce moment là entretenues car elles représentent un appoint non négligeable dans l'alimentation humaine ou animale. Et il n'y a que 295 ha de bois et forêts et une centaine de friches.

Mais l'essentiel de la production consiste dans l'élevage

Des chevaux et des ânes pour se déplacer :

36 juments de plus de 3 ans et 12 chevaux hongres (castrés) du même âge, mais surtout 55 ânes et 18 ânesses adultes servent à tirer les petits attelages trainés utilisés pour les déplacements ; les chevaux chez les plus aisés, les ânes pour ceux qui ne peuvent s'en acheter, quant aux plus pauvres, la majorité de la population, ils iront à pied ! Quel contraste avec maintenant, une vingtaine de chevaux se trouvent sur la commune pour les loisirs ; quant aux ânes, à l'exception de quelques personnes en ayant un pour faire plaisir aux enfants, ils ont quasiment disparu.

Les bovins pour le travail, la viande et le lait :

Aujourd'hui les bovins sont uniquement destinés à la production de viande mais à l'époque, le bœuf limousin est surtout un animal de trait, ainsi, la commune compte 380 bœufs utilisés pour tirer les charrues ou les tombereaux de topinambours, et seulement 194 bœufs sont destinés à l'engraissement et à la boucherie. On peut supposer, au vu de ces chiffres, qu'il y a des femelles identifiées comme « bœuf ».

Il n'y aurait que 31 vaches ! Il est vraisemblable qu'il s'agit essentiellement de vaches traites pour le lait, même si c'était des femelles de race limousine qui étaient autrefois traites. Aujourd'hui, les vaches laitières ont pratiquement disparu de la commune.

Les moutons, l'animal du pauvre :

760 brebis accompagnées de 892 agneaux pâturent sur les mauvaises prairies de la commune ; aujourd'hui, sous la pression du libéralisme où faire venir de l'agneau de Nouvelle Zélande revient moins cher que de le produire ici, il n'y a pratiquement plus de brebis sur la commune.

La viande, c'est le cochon ! :

199 Truies, 548 Porcs, 632 Porcelets ; Il y aurait eu 1500 naissances sur l'année 1892 avec 115 pertes ! Mais ces animaux nourris avec les déchets de la ferme, les châtaignes, sont moins lourds que nos porcs actuels. La viande de porc, conservée dans le sel, est le principal apport de viande pendant de longs mois, même si, le temps passant, elle devient rance. Mais y-a-t-il encore des élevages de porcs à Saint-Claud ?

La basse cour, un élément essentiel dans l'alimentation :

Le recensement de 1892 indique que l'on trouve sur la commune 4531 poules, 1122 lapins, 139 oies, 334 dindes, 21 pintades et 333 pigeons En dehors de la précision de ces chiffres (? ?), les basses cours sont vitales pour de nombreuses familles; cela permet un complément de viande fort apprécié les jours de fêtes.

Un peu de lait de chèvres :

134 chèvres pâturant le long des chemins et rognant les palisses produisent quelques litres de lait qui seront bien utiles pour les mères qui n'en ont pas assez pour nourrir leurs bébés.

Alors, dans la société de cette époque, l'homme et l'animal se côtoient tous les jours, la lenteur du pas des bœufs rythme le travail dans les champs, mais c'est aussi une société où la peine des hommes est le lot quotidien de nos aïeux. La campagne est cultivée, même s'il y a beaucoup de bleuets dans les grains, les haies et les chemins sont entretenus, et les rencontres fréquentes entre paysans, c'est une autre image de la commune que nous donnent ces statistiques ; leurs chiffres dans leur sécheresse, nous permettent d'entrevoir une autre vie !

Une commune vivante

C'est une période où Saint-Claud se développe et bâtit ; 3 entrepreneurs de construction, 12 maçons, 4 charpentiers, 9 menuisiers, 4 tailleurs de pierres, 2 terrassiers, 7 plâtriers, 2 serruriers participent au développement de la commune. Le commerce et l'artisanat ne sont pas en reste pour servir cette population nombreuse 3 épiciers, 1 boulanger (la plupart des familles préparant et cuisant le pain elles mêmes) 3 coiffeurs, 1 pailleuse, 2 cloutiers, 1 débitant de tabac, 1 mareyeur et 1 marchande de chiffons sont au service de la population. Le prêt à porter n'existe pas , il faut confectionner les vêtements sur place, quand il ne faut pas tisser les toiles qui seront utilisées, ainsi 12 couturières et 8 « tailleuses en habits » sont recensées sur la commune, parions qu'on ne devait pas changer de vêtements tous les jours, et que ceux-ci devaient être portés jusqu'à être complètement usés ; les habitants ne portent pas des baskets... mais des sabots, il y a 5 sabotiers sur notre commune et 2 cordonniers pour réaliser les chaussures.

Mais les foires et marchés sont l'occasion de se retrouver et de se rencontrer, 7 hôteliers, aubergistes et débitants de boissons vont permettre ces rencontres autour d'un pot bienvenu par ces temps difficiles.

Ce qui fait notre confort moderne avec tous les appareils électro ménager n'existait pas ; de nombreuses personnes trouvaient un emploi au service des familles les plus aisées ; 7 cuisinières et 7 lingères, 9 femmes de chambre, 4 servantes, 2 domestiques, 2 jardiniers, 4 cochers et 1 maître d'hôtel sont là pour servir la bourgeoisie locale. Avec cette population rurale importante, les professions libérales s'installent : 1 notaire et 1 huissier, et les professions de santé commencent à apparaître dans les campagnes 2 médecins, 1 pharmacien et 1 sage femme sont là pour soulager les souffrances des habitants. Progressivement, la modernité et l'intégration dans un Etat plus complexe et centralisé se développent et Saint-Claud s'ouvre sur l'extérieur, l'école prend son essor avec 5 instituteurs. La sécurité ensuite avec 4 gendarmes et puis les impôts avec 1 percepteur et 1 commis.

Mais les voies de communications, les routes et les chemins sont de mieux en mieux entretenus avec 1 agent voyer (surveillant des routes) et 3 cantonniers. Et puis, le chemin de fer est arrivé à Saint-Claud et 4 employés des chemins de fer sont sur la commune.

Il y a seulement 2 personnes identifiées comme « sans emploi »... et pas de curé recensé sur la commune !

Le Bon Temps ?

« *Une estrade encadrée de verdure et de drapeaux*

tricolores s'élève au fond de la salle. Au pied de l'estrade sont disposés des sièges où viennent prendre place les fidèles amies du terroir national, ces femmes aux fraîches et élégantes toilettes qui comprennent que la fête de l'agriculture est digne du charme de leur beauté et qui viennent jeter la note délicate et poétique au milieu de la foule agricole, rude mais magnifique et admirable ouvrière de la terre. »

Compte Rendu du Comice Agricole de SAINT-CLAUD 10 Septembre 1905

« A cette époque, le verbe « vivre » n'avait pas le même sens pour tous et le verbe « mourir » non plus. Pour certains, « vivre » signifiait profiter de la vie, parfois connaître des moments de bonheur fréquents et surtout ne pas avoir à s'inquiéter de ce que le lendemain réservait...Pour les autres, les moins chanceux, « vivre » signifiait « survivre » voire tout simplement, ne pas mourir de faim en clair. Ou plutôt ne pas « crever » de faim car ces malheureux ne « mourraient » pas mais « crevaient » souvent sans soins décents assez douloureusement, parfois sans dignité. »

Marie Louvieux, du martyre à la renaissance (mémoires de la grand-mère de J.-L. et M. Mazoin écrites par Eléonore Louvieux)

Grâce à ces deux textes, se dessine la société saint-claudaise; une société où les classes sociales sont très marquées et les inégalités sociales fortes ; les belles toilettes de certaines représentent combien de travail et de privations pour d'autres !

Pour la majorité, la misère

Nous n'avons pas, pour le moment trouvé d'informations particulières sur les revenus des Saint-Claudais ; certains éléments relevés donne une idée de la misère qui régnait ; Un journalier agricole gagne en été 2 Francs par jour s'il est nourri et 3 Francs s'il n'est pas nourri, en hiver, c'est 1.25 F et 2.50 F ; Pour une femme, ce sera en été 0.60 F et 1.25 F ; Un domestique homme nourri et logé 300 F par an. S'il a moins de 16 ans, c'est 80 F. Si c'est une femme, c'est 120 F. Si nous connaissons les salaires des ouvriers agricoles, que dire des revenus des agriculteurs ; seules 55 fermes sur 213 dépassent 10 hectares et toutes n'ont pas un animal de trait âne ou bœuf.
Rappelons que 1F de 1900 correspond à environ 2.10 € actuels et qu'une poule coûtait 1,50 F !

Manger !

S'il n'y a plus de famine au sens strict du terme, la plupart des familles se contente d'un plat de haricot agrémenté quelquefois d'un morceau de porc plus ou moins rance conservé dans du sel et le dimanche d'une volaille qu'on aura élevée.
« Je lui donnai mon assiette dans laquelle elle versa une louchée de haricots blancs « C'est des mongettes, t'aimes ça »... j'étais habituée à ce repas, c'était le même que celui que j'avais tous les soirs depuis que j'étais sevrée »

Marie Louvieux, du martyre à la renaissance

En 1892, il y a 28 ha de haricots cultivés sur notre commune, 6000 châtaigniers et 1125 tonnes de châtaignes récoltées, ce n'est pas pour le plaisir de déguster des châtaignes grillées mais bien le plat de base de nombreuses familles ou un complément pour les animaux.
Quant au pain, il en existe 3 qualités en fonction de la qualité de la farine (0.40 Fle Kg, 0.32 F ou 0.27 F).

S'habiller !

« C'était une habitude de passer les robes des aînées à celles qui suivaient, en soit ce n'était pas un problème pour moi, je devais « finir d'user » ce qui avait déjà été porté par sept sœurs avant moi ; inutile de préciser que les vêtements avaient déjà été copieusement usés et qu'ils n'avaient pas attendu que je les porte pour être limés jusqu'à la trame, parfois le tissu était si fin que j'avais peur de le trouer simplement en enfilant le vêtement. »
Marie Louvieux, du martyre à la renaissance

Se soigner !

La durée de vie moyenne augmente régulièrement, elle n'est encore que de 48 ans en 1900 (79 ans en 2000) ; la mortalité infantile reste élevée et souvent les eaux des puits sont largement contaminées par les déjections et provoquent de nombreuses maladies.

Alors oui, si c'était le bon temps pour certains, mais pour la majorité, c'était une vie de travail difficile, de privations, où une alimentation fruste et monotone permettait juste de reconstituer ses forces pour le travail du lendemain. Dans ces conditions, les rares journées de fêtes pour les mariages ou le jour de la frairie, permettaient d'oublier pendant quelques heures la dureté de l'existence.

14-18, la 1ère guerre mondiale, la grande faucheuse de paysans

Il y a 72 noms sur le monument aux morts de la commune, 72 jeunes hommes fauchés dans la fleur de l'âge ! sans compter les mutilés ni ceux qui, bouleversés par ce qu'ils ont vécu, ne pourront jamais reprendre une vie normale ; 72 morts pour la commune, cela représenterait 46 pour la population actuelle de la commune ; effroyable !...
C'est la fin progressive d'une grande partie des communes rurales dont nombreuses sont celles qui ne s'en relèveront pas et Saint-Claud fait partie de celles-ci ; Avec ces disparitions, disparaîtront aussi progressivement le mode de vie, les relations sociales la solidarité et l'entraide.

A. Cogulet, J-Y. Frouard, O. et M. Lambert
Culture et patrimoine en pays de Saint-Claud

Tarifs 2019

Salle des fêtes (à partir de Septembre)

LOCATION	***Grande salle***		***Cuisine***
	1 jour	**2 jours**	
- Etrangers à la commune	138 €	270 €	135 €
- Particuliers de la commune	100 €	125 €	84 €
- Associations de la commune (à partir de la 3e manifestation)	92 €	112 €	66 € (dès la 1ère manifestation)
CHAUFFAGE (pour tout le monde)	75 €	105 €	

Salles annexes (face à la Mairie) :

LOCATION

Location : 50 € pour les particuliers domiciliés sur SAINT-CLAUD / Caution : 100 €

Rappel sur les conditions de location : Repas froid uniquement sans faire de cuisine.

Cimetière

Concessions :

- jusqu'à 4.80 m²	150 €
- Le m² supplémentaire	45 €

Columbarium :

- location sur 10 ans	510 €
- Années supplémentaires 5 ans	255 €
- Année supplémentaire 1 an	60 €
- Vente	1100 €
- Dépôts provisoires pour une durée maximum de 12 mois	22 € /mois

Cantine scolaire

- Repas enfant :	2.00 €
- Personnel non enseignant :	2.60 €
- Adultes :	4.80 €

Garderie

- 1 enfant pour ½ journée (matin ou soir)	1.40 €
- 1 enfant /jour (matin et soir)	2.60 €
- Forfait /mois /1 enfant pour ½ journée	10.70 €
- Forfait / mois/ 3 enfants pour ½ journée	22.00 €
- Forfait / mois /1 enfant	20.40 €
- Forfait / mois/pour 3 enfants	51.00 €

Transport scolaire

- 1 enfant / mois	13.20 €
- 2 enfants / mois	24.00 €
- 3 enfants / mois	33.00 €
- 4 et 5 enfants /mois	37.00 €
- 1 voyage / jour (matin ou soir)	6.80 €
- 1 voyage	0.70 €

CATASTROPHE NATURELLE

La sècheresse de l'été 2018 a provoqué des fissures sur des maisons d'habitation et des bâtiments agricoles. A la suite de plusieurs plaintes d'administrés, M. Le Maire de Saint-Claud a décidé de lancer une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
Si vous avez subi des dommages suite à cette sècheresse, n'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie de Saint-Claud.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE :
www.saintclaud.fr

FEUX DE PLEIN AIR :

Extrait de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016

Sont AUTORISES selon la période et sous conditions :
Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone rurale ou périurbaine : du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05. Dérogation valable jusqu'au 1er juin 2018.
Les conditions pour faire brûler :
Déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire ;
Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).
Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au 05 45 97 61 40

HORAIRES MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Le samedi de 9h à 12h
Tél. : 05 45 71 36 30 / Fax : 05 45 71 31 65
mairie.stclaud@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelles de voisinage ou de famille désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture etc.
Le conciliateur ne peut pas intervenir dans les conflits :
- Entre une personne et l'administration
- Concernant l'état civil et la famille (divorce, reconnaissance d'enfant, pensions alimentaires, garde des enfants, autorité parentale)

La mission du Conciliateur de Justice est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Son intervention est gratuite.

Permanences :

CHAMPAGNE-MOUTON (salle de la Mairie), le 3e mardi à partir de 14h30. Tél. : 05 45 31 80 48

CHASSENEUIL (salle des Associations), le 2e et 4e vendredi de chaque mois à partir de 10h. Tél. : 05 45 39 60 71

ASSISTANTES SOCIALES

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale, contacter la Maison Départementale des Solidarités de Chasseneuil au 05 16 09 51 06.

PERMANENCE DEPUTE

Le député Jérôme LAMBERT assure une permanence une fois par mois à la Mairie de Saint-Claud. Les dates sont affichées en Mairie.

PERMANENCE CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Le conseiller départemental de Charente-Bonnieure, Fabrice Point assure des permanences régulièrement dans les locaux de la Mairie. Les dates y sont affichées.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Tout propriétaire d'un immeuble, existant ou à construire, non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées, est tenu de l'équiper d'une installation d'assainissement non collectif destinée à collecter et à traiter les eaux usées domestiques rejetées. Le propriétaire est responsable de la conception et de l'implantation de cette installation, qu'il s'agisse d'une création ou d'une réhabilitation, ainsi que de la bonne exécution des travaux correspondants.
Afin de mieux répondre à vos questions, vous aurez les réponses sur le site :
www.charente-limousine.fr à la rubrique SPANC

HORAIRES S.I.A.E.P (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)

6, rue Clos Galine à SAINT-CLAUD
siaep.saintclaud@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Pour l'ouverture ou la fermeture de votre compteur d'eau : 05 87 23 10 00
Dépannage 24/24 : 05 87 23 10 08

HORAIRES DE LA DECHETERIE

- Lundi, vendredi, samedi : 9h-12h/14h-18h
- Mardi : 14h-18h - Jeudi : 9h-12h

Tél. : 05 45 71 36 57

RAMASSAGE DES POUBELLES :

- **Poubelles jaunes :** le lundi matin tous les 15 jours
- Le Lac et La Pilénie, tous les 15 jours le mardi matin
- Neufonds, tous les 15 jours le jeudi matin.
- **Poubelles noires :** tous les mardis matin
- Neufonds, jeudi matin tous les 15 jours

Cas particulier des jours fériés :
Le ramassage des poubelles noires et jaunes est décalé d'une journée (calendrier disponible sur le site internet de CALITOM).

Rappel : Les poubelles sont à sortir UNIQUEMENT LA VEILLE DES COLLECTES.

HORAIRES DE LA POSTE

Mardi au vendredi 9h/12h et 13h30/16h
Samedi 9h/12h

BRUITS DE VOISINAGES :

Extrait de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999

Article 15 : *« Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit. »*
Article 17 : *« ...Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordure, etc.) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :*
- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

BENNE À PAPIER

au profit de l'Association des Parents d'Elèves de Saint-Claud

- 12 et 13 janvier 2019
- 16 et 17 mars 2019
- 18 et 19 mai 2019
- 7 et 8 septembre 2019
- 16 et 17 novembre 2019

... La guerre était déjà inévitable que dans nos campagnes on commençait à peine à s'émouvoir. A la vérité, dans les dernières semaines de juillet, un groupe de plus en plus nombreux attendait chaque soir la venue des journaux de Paris. D'autres, au contraire, croyaient à la guerre. Le secrétaire de mairie me disait : « J'attends l'ordre de mobilisation d'un jour à l'autre. » Mais dans la population, c'était l'indifférence ou un optimisme un peu inquiet...

... Le 1er août au soir après la classe, je descends au bourg. Au premier coup d'œil dans la grand rue, je sens qu'il se passe quelque chose. J'interroge le commis du pharmacien : « L'ordre de mobilisation vient d'arriver » me dit-il. Cinq minutes après le tambour battait dans les rues, et la cloche annonçait au village que le sort en était jeté...

... C'est le 3 au matin qu'a lieu le grand départ. Le temps est gris. Les partants se rassemblent sur la place pour monter à la gare en cortège... On cause peu. On ne chante pas...

... A la gare l'attente est longue...Enfin le train arrive. Il est bondé, des cris partent des portières. Le train s'ébranle lentement, alors les cris se font violents, les bras s'agitent et c'est fini...

Extrait du texte lu par les CM de la classe de Mme Rochereau-Rousseau, lui-même tiré de « *la mobilisation à Saint-laud* » racontée par Monsieur Bonnin, instituteur en 1914

... Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'armistice a été signé à l'aube, il se prolonge jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après 4 interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places de villages...

Extrait du message du Président de la République

« Cent ans de cérémonies, cent ans de souvenirs.

Il est important que nous soyons réunis pour ce devoir de mémoire. Il est important de transmettre le souvenir aux jeunes générations. Il est important d'expliquer et de se rappeler la souffrance vécue par nos poilus et la douleur de leurs familles.

Rappelons-nous que la folie humaine peut nous précipiter dans les abîmes.

Ce n'est pas dans la violence ni dans la haine que l'on peut construire, mais bien dans le partage, l'écoute et la fraternité. »

Message de Monsieur Baudet, maire de Saint Claud.